

P r o g r a m m e

<p>Samedi 23 janvier 2010</p> <p>Déontologie Rapport de stage électronique</p> <p>Madame Véronique Sirjacobs, Juriste IPCF Monsieur Philippe Huysmans, Informaticien IPCF</p>	<p>Samedi 20 mars 2010</p> <p>Principes généraux de gestion financière, établissement, analyse et critique des comptes annuels</p> <p>Monsieur Marcel-Jean Paquet, Comptable-fiscaliste agréé, Membre de la Commission du stage, Président honoraire de l'IPCF.</p>	<p>Samedi 18 septembre 2010</p> <p>Du plan comptable aux écritures spécifiques</p> <p>Monsieur Stéphane C. Mercier, Comptable-fiscaliste agréé, Ingénieur commercial, Professeur à l'ULB et à l'EPHEC</p>
<p>Samedi 30 octobre 2010</p> <p>Impôts des sociétés De la déclaration à la base taxable</p> <p>Jean Pierre Riquet, Conseil Fiscal, Chargé de Cours</p>	<p>Samedi 11 décembre 2010</p> <p>Principes des droits d'enregistrement et de succession, principes relatifs aux douanes et accises</p> <p>Cabinet d'avocats Herve, Avocats au Barreau de Liège,</p>	<p>I.P.C.F.</p> <p>Avenue Legrand 45 1050 Bruxelles</p> <p>Tél : 02/ 626.03.80 Fax : 02/ 626.03.90</p> <p>www.ipcf.be</p>

Chères stagiaires, Chers stagiaires,
Chers consoeurs, Chers confrères,

Les stagiaires de l'Institut ont, en sus de l'exécution des activités comptables et fiscales sous le contrôle de leur maître de stage, l'obligation d'assister durant le stage aux conférences et exercices pratiques qui sont organisés dans ce cadre.

Vous trouverez dans cette invitation les dates des prochains séminaires pour l'année 2010. **Nous insistons sur le fait que cette invitation est valable pour toute l'année.** Ceux-ci se dérouleront de 9h à 13h dans les bâtiments de l'Université Catholique de Louvain – Salle Pierre Lacroix, avenue Mounier 51 à 1200 Woluwé Saint –Lambert. En annexe de la présente, vous trouverez un plan d'accès.

En pratique :

- **La présence de tous les stagiaires est obligatoire.** Les maîtres de stage sont les bienvenus. Les stagiaires dont les absences sont injustifiées ne seront pas admis à l'examen pratique d'aptitude. Pour excuser une absence, le stagiaire doit envoyer un justificatif par écrit.

- Le séminaire est entièrement gratuit, aussi bien pour les stagiaires que pour leur maître de stage.

- **Les stagiaires se muniront de leur badge (carte de membre) et de leur carte d'identité. Le syllabus sera disponible dans la semaine qui précède le séminaire via www.ipcf.be. Vous recevrez un email dès que vous pourrez l'imprimer.**

- Une attestation sera remise aux maîtres de stage, laquelle pourra servir de preuve concernant la formation permanente pour l'I.P.C.F., l'I.E.C, l'I.R.E.

- Sur une période de deux ans, toutes les matières de l'examen pratique d'aptitude seront abordées lors des séminaires pour les stagiaires.

- Les stagiaires et les maîtres de stage qui souhaitent poser des questions doivent les adresser par écrit au siège de l'Institut au plus tard pour le vendredi de la semaine qui précède le séminaire.

Programme :

8h45 : Accueil.

9h00 : Première partie de l'exposé théorique.

10h30 : Pause-café.

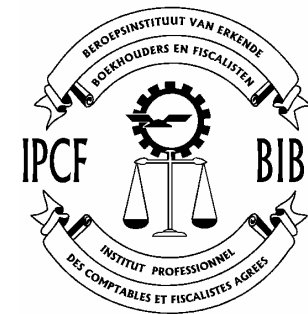
11h : Deuxième partie de l'exposé théorique.

12h : **Résolution d'un cas pratique.**

Dans l'attente du plaisir de pouvoir vous accueillir, nous vous prions d'agréer, Chères stagiaires, Chers stagiaires, Chères consoeurs, Chers confrères, l'expression de nos sincères salutations.

Maria Ploumen
Vice – Président

Etienne Verbraeken
Président



Séminaires Stagiaires IPCF

Année 2010

les samedis

**23 janvier, 20 mars, 18 septembre,
30 octobre, 11 décembre 2010**

qui se dérouleront à

l'U.C.L.

**Campus de Woluwé,
Auditoire Pierre Lacroix
Avenue Mounier, 51**

1200 Woluwé – Saint - Lambert